



# SYNDICAT UNITAIRE A L'INDUSTRIE

10 rue Alexander Fleming - 37000TOURS Tél 02.47.75.13.64

<http://www.sui.ras.eu.org>

[SULENTRE@wanadoo.fr](mailto:SULENTRE@wanadoo.fr)



Union  
syndicale **G10**  
**Solidaires**

Monsieur Jean-Pierre FRILEUX  
Secrétaire Général du S.U.I.  
DRIRE S.U.I.  
362, rue Georges Besse  
30 000 NIMES

Nîmes, le 28 octobre 2005

Monsieur Philippe Mareine  
Conseiller Technique  
Bâtiment Colbert  
5, place des vins de France  
75572 PARIS CEDEX 12

Réf :

Objet : Personnels administratifs

Monsieur le Conseiller,

**Tout d'abord, je tiens à vous rappeler que le SUI reste en total désaccord avec l'approche faite par l'administration quant au traitement réservé aux personnels administratifs dans le cadre « VT 2005 » et plus généralement sur le plan de qualification proposé à tous ces personnels en DRIRE.**

Aussi, suite à votre demande, je viens, par ce courrier, vous lister les principaux sujets d'inquiétude de ces agents.

**Dans le cadre VT 2005 :**

- \* Priorité du lieu géographique : la recherche de solution d'affectation de proximité n'a pas toujours été conduite.
- \* Le maintien de la rémunération NBI n'a pas été assuré. Elle est remplacée par une allocation compensatrice non prise en compte dans le calcul de la pension de retraite.
- La mission de ces personnels sur les Centres de Contrôles de Véhicules nécessitait des compétences particulières, spécifiques et techniques, en outre, dans la préparation de dossiers RTI (réception à Titre Isolé).  
Actuellement, ces agents reclassés en subdivision ou division éprouvent clairement un sentiment de dévalorisation professionnelle dû à l'absence de reconnaissance dans les postes proposés.
- \* Dans le plan de reclassement, la DARQSI a bien souvent transformé la possibilité de rester dans le réseau DRIRE en une obligation.

- \* Le contingent de promotions 2004/2005 qui devait se montrer significatif est resté identique aux années précédentes, c'est à dire quasi inexistant.

Dans le cadre Bercy ensemble :

- \* Lors du CTPM du 15 juin 2004, le Ministre, Nicolas Sarkozy encourage au changement en précisant : « les efforts d'adaptation demandés aux agents du Minéfi doivent être récompensés, notamment grâce à un plan de promotion interne et une prime collective de performance ».
- \* Qu'en est-il exactement du plan de qualification important envisagé après réalisation d'un bilan professionnel qui débouche sur des formations adaptées ?
- \* Une cartographie des emplois repères, qui angoissent beaucoup les agents sur sa finalité, a été validée en 3 niveaux :
  - Secrétaire dactylographe
  - Secrétaire assistante : niveau 1 & niveau 2
  - Secrétaire assistante double profil

Vous trouverez ci-joint un tableau succinct des personnels déplacés et de leurs nouvelles attributions.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général du SUI

Jean-Pierre FRILEUX